

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 avril 2021 – 17h00

Délibération n°2021/42

Date de convocation : 13 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 73

L'an deux mille vingt et un, le 21 avril à dix-sept heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Bertry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (54 titulaires et 4 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, OLIVIER Jacques, MOEUR Sébastien (S), MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres absents (9) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, TRIoux COURBET Sandrine, DÉPREZ Marie-Josée, GERARD Jean-Claude, BONIFACE Patrice, BASQUIN Etienne, GOURAUD Francis, RICHEZ Jean-Pierre

Membres ayant donné procuration (10) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul à GODELIEZ NICAISE Véronique, DUDANT Pierre-Henri à DOERLER-DESENNE Axelle, BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, POULAIN Bernard à BONIFACE Didier, PRUVOT Brigitte à RICHOMME Liliane, PLET Bernard à BACCOUT Fabrice, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2021/42 :**Portant cession de terrains à usage d'habitation, rue Eugène Fievet à Ligny-en-Cambrésis**

Monsieur le Président expose :

La Communauté d'Agglomération possède, dans son patrimoine immobilier, issu des fusions successives, des biens qu'elle n'a pas vocation à conserver.

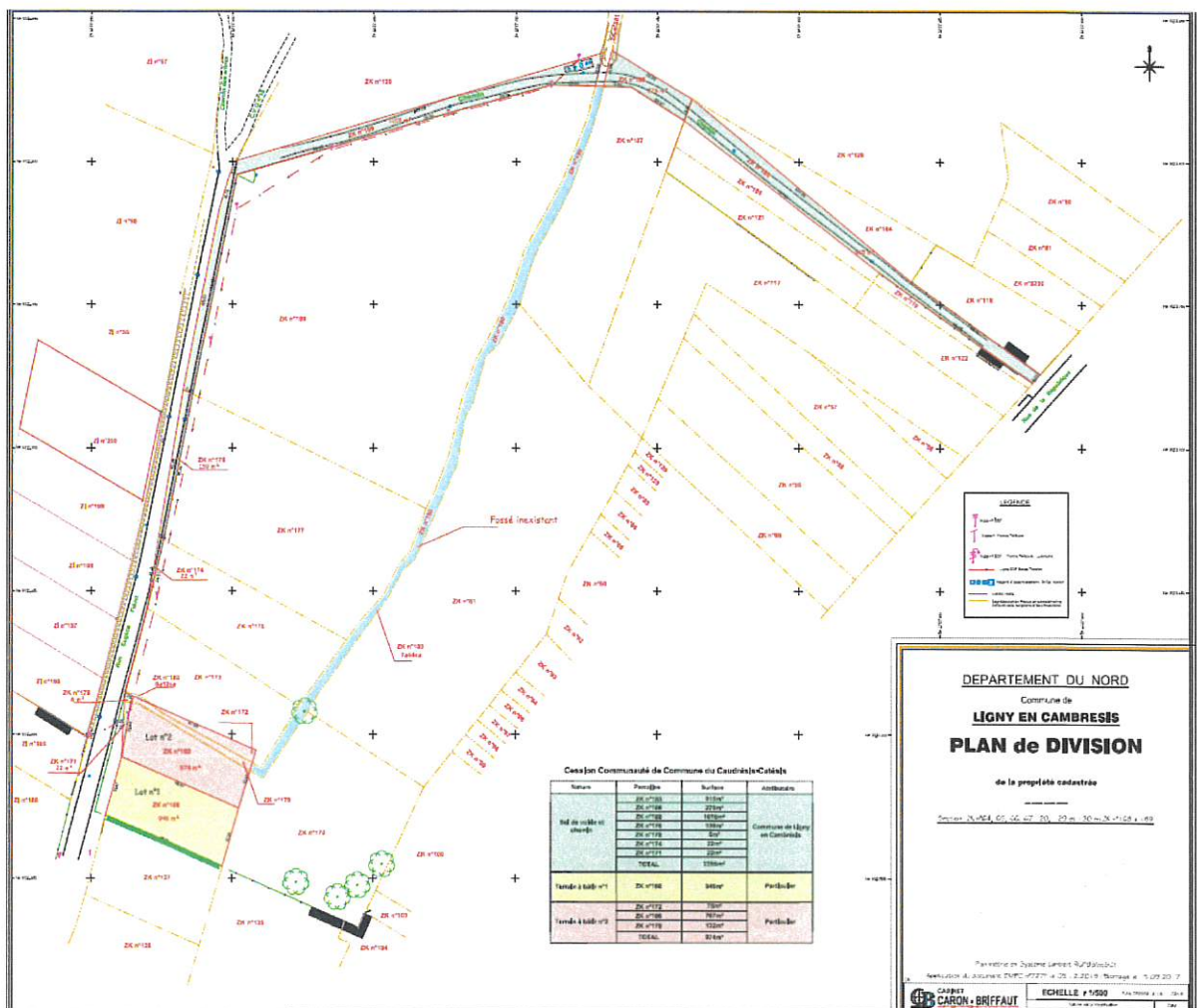
Parmi ces biens immobiliers, un site de 4Ha, situé rue Eugène Fievet, aujourd'hui à l'état de pâtures et historiquement utilisé comme décharge, dont 90% vient d'être cédé à un particulier riverain.

Les 10% restant sont deux lots, ayant fait l'objet d'un certificat d'urbanisme opérationnel à usage d'habitation en mars 2020.

Ces terrains, cadastrés ZK 168 pour le premier et ZK 169-179-172 pour le second, présentent des superficies respectives de 946 et 974 m² (étant noté que la parcelle 179 (pour 132m²) appartient à l'AFR de Ligny-Haucourt) et sont estimés 46 000 €.

En février dernier, La CA2C a reçu, de la part de Monsieur Anthony Parent et Madame Sophie Callejon, habitants de Caudry, une proposition d'acquisition de ces deux terrains à hauteur de 38.000€.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir autoriser la vente des parcelles ZK 168, 169 et 172 d'une superficie de 1 788 m², au profit de Monsieur Anthony Parent et Madame Sophie Callejon pour un montant de transaction de 40 000 €, sous réserve de l'accord de l'AFR de Ligny-Haucourt de céder à ces mêmes bénéficiaires, la parcelle ZK 179.



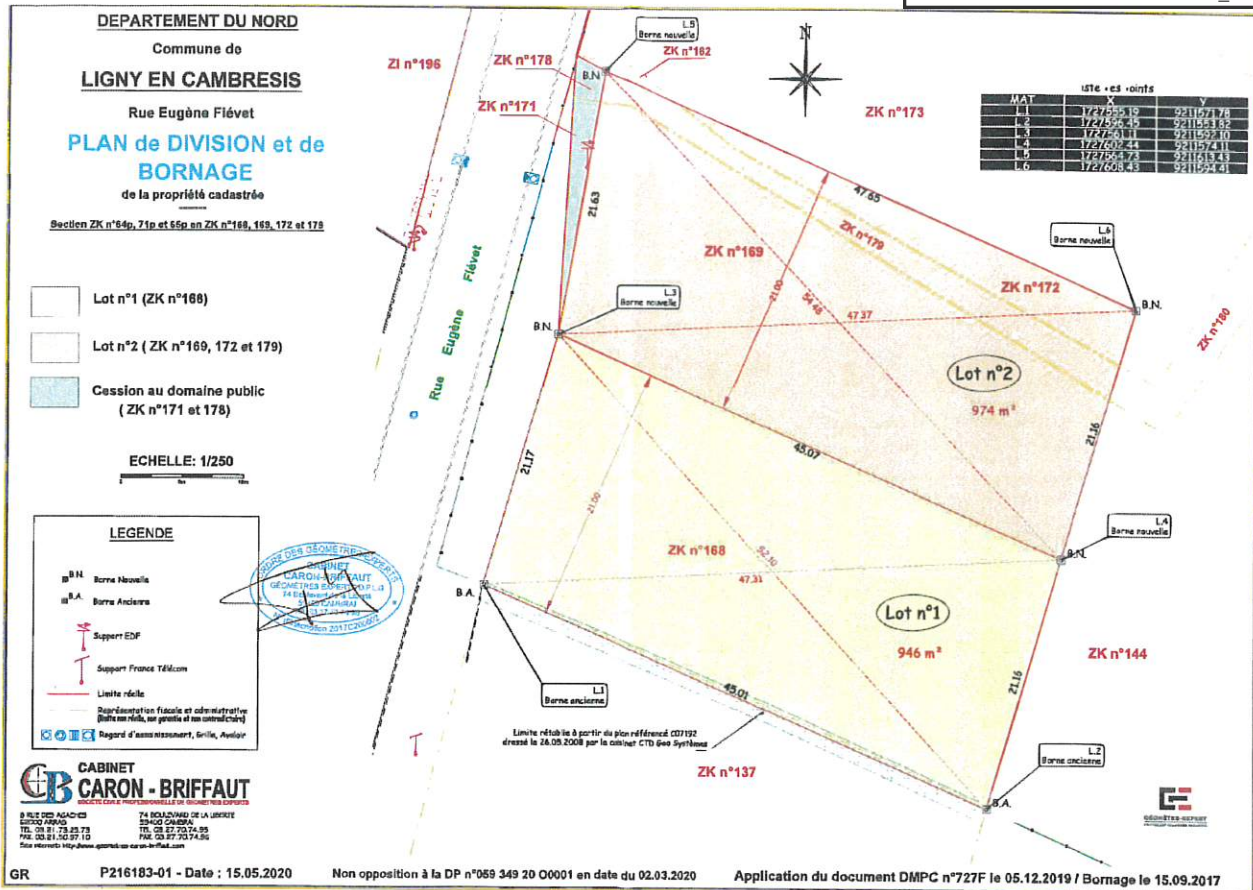
Envoyé en préfecture le 27/04/2021

Reçu en préfecture le 27/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-200030633-20210421-2021_42-DE



Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 26 avril 2021 et de la publication le
26 avril 2021

Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 26 avril 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Annexe 2021/42 :

Avis du domaine



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

7300-SD



FINANCES PUBLIQUES

Direction régionale des Finances publiques
des Hauts-de-France et du Département du Nord
82 avenue Kennedy – BP 70689
59033 LILLE Cedex
Téléphone : 03 20 62 42 42
Mél. : drfip59@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Étienne BRICOUT
Téléphone : 03 20 62 80 20 / 06 11 01 04 12
Mél. : drfip59.pole-
evaluation@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. DS 3878524 2021-59349-16717

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS « CA2C »
RD 643 ZA LE BOUT DES 19
59157 BEAUVOIS EN CAMBRÉSIS

Lille, le 02/04/2021

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

**DÉSIGNATION DU BIEN : TERRAINS À BÂTIR
PARCELLES CADASTRÉES ZK 168-169-172-179 (19 A 20 CA)**

ADRESSE DU BIEN : RUE EUGÈNE FIEVET 59 LIGNY EN CAMBRÉSIS

VALEUR VÉNALE : 46.000 €

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.

1. Service consultant : COMMUNE D'AGGLOMÉRATION CAUDRESIS CATESIS (« CA2C »)

Affaire suivie par Monsieur Yann BONNAIRE

2. Date de consultation	: 16/03/2021
Date de réception	: 16/03/2021
Date de visite	: 17/03/2021
Date de constitution du dossier « en état »	: 17/03/2021

3. OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Demande d'évaluation de la valeur vénale de parcelles situées rue Eugène FIEVET à LIGNY EN CAMBRESIS (à proximité de l'ancienne déchetterie municipale) dans le cadre d'un projet de cession à l'amiable par la « CA2C », propriétaire actuel.

Code général des collectivités territoriales : articles L 2241-1, L 2411-1 à L 2411-19, L 3213-2, L 4221-4, L 5211-37, L 5722-3 et articles R correspondants.

4. DESCRIPTION DU BIEN

Commune de LIGNY EN CAMBRESIS, rue Eugène FIEVET, deux terrains : parcelle cadastrée ZK 168 (09 ares 46 ca) d'une part et parcelles cadastrées ZK 169 (7 ares 67 ca), ZK 172 (75 ca) et ZK 179 (1 are 32 ca) d'autre part.

Parcelles actuellement en friches, enherbés, de surface plane, de forme rectangulaire, avec un accès direct sur la rue Eugène FIEVET, front à rue d'environ 20 mètres par terrain sur une profondeur d'environ 45 mètres.

5. SITUATION JURIDIQUE

Nom du propriétaire : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS (« CA2C ») : parcelles ZK 168-169-172 et Association Foncière de Remembrement de Ligny-Haucourt : parcelle ZK 179.

Situation d'occupation : libre

6. URBANISME ET RÉSEAUX

Zone 1AU : zone naturelle non équipée à vocation mixte destinée à l'urbanisation future à court ou moyen terme

PLU de la commune de Ligny en Cambresis (approuvé en 2004)

7. DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée selon la méthode par comparaison.

Par référence au marché immobilier local et selon les données fournies par vos soins, la valeur vénale est estimée pour ces parcelles de terrain à bâtir, libre d'occupation, à 46.000 €, soit 23.000 € par terrain.

Une marge d'appréciation de 15 % peut être accordée.

8. DURÉE DE VALIDITÉ

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du service du domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée ou la délibération n'était pas prise dans le délai d'un an et demi (18 mois) ou si les conditions du projet ou les règles d'urbanisme étaient modifiées.

9. OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques et par délégation,

L'inspecteur des finances publiques

Etienne Bricout

